



Compte rendu de la période d'information publique du 22 septembre 2022 au 24 octobre 2022

Projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York

Initiateur du projet : Hydro-Québec



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le *Projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York* a pris fin le 24 octobre 2022. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 septembre 2022 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Afin de fournir de l'énergie renouvelable à la ville de New York, Hydro-Québec souhaite construire une ligne de transport à courant continu d'une tension de 400 kV. Cette nouvelle ligne relierait le poste Hertel, situé dans la municipalité de La Prairie, à la ligne du projet Champlain Hudson Power Express, aux États-Unis, en longeant l'autoroute 15 ainsi que des routes nationales et régionales à travers les MRC Roussillon, Les Jardins-de-Napierville et Le Haut-Richelieu. Elle serait enfouie sur une longueur de 56,1 km sous terre et de 1,6 km sous l'eau. La connexion au réseau de distribution américain s'effectuerait dans le lit de la rivière Richelieu.

Pour transformer le courant alternatif en courant continu, Hydro-Québec prévoit aussi l'addition d'un convertisseur de courant de 1 250 MW au poste Hertel. Cet ajout nécessiterait un agrandissement du poste actuel dans les limites de sa propriété.

Le projet est estimé à 1,15 G\$, soit 500 M\$ pour la construction de la ligne et 650 M\$ pour les travaux au poste Hertel.

Les travaux devraient se dérouler du printemps 2023 à l'automne 2025 pour une mise en service au printemps 2026.

Pour plus d'informations sur l'ensemble des impacts et des mesures d'atténuation touchant le projet, consulter [le résumé de l'étude d'impact](#) entre la page 14 et la page 33.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information, des conversations téléphoniques, des lettres et des messages électroniques adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ Approvisionnement en eau potable compromis par l'enfouissement et le passage de la ligne de transport;
- ▶ Conséquences environnementales en cas de bris de la ligne de transport souterraine;
- ▶ Intégration de pistes cyclables sur l'emprise de la ligne de transport;
- ▶ Tracé et emprise de la ligne de transport de part et d'autre des routes qu'elle empruntera;
- ▶ Problèmes possibles d'approvisionnement en électricité au Québec liés à l'exportation d'énergie vers les États-Unis;
- ▶ Considérations archéologiques dans l'aire de projet;
- ▶ Emprise de la ligne de transport sur la route Édouard VII;
- ▶ Revenus générés par le projet d'interconnexion Hertel-New York;
- ▶ Champs magnétiques générés par la ligne d'interconnexion près du poste Hertel;
- ▶ Tracé et emprise de la ligne de transport;
- ▶ Implication de la communauté mohawk de Kahnawà:ke dans le projet de ligne d'interconnexion;
- ▶ Caractéristiques de l'emprise de la ligne de transport (canalisation bétonnée);
- ▶ Mouvements des ponceaux au dégel du sol et possibles effets de la ligne de transport sur les situations de gel et de dégel;
- ▶ Chaleur dégagée par la ligne de transport et possibles effets sur les cultures agricoles;
- ▶ Futurs projets de lignes souterraines d'Hydro-Québec;
- ▶ Lien entre la centrale photovoltaïque et le projet de ligne d'interconnexion;
- ▶ Effets de la construction de la ligne durant la période des récoltes;
- ▶ Communication entre Hydro-Québec et les municipalités touchées durant les travaux;
- ▶ Intégration du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) dans le cadre du projet.

Visionner la séance publique d'information pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et Hydro-Québec sur les sujets mentionnés ci-haut : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-ligne-interconnexion-hertel-newyork/webdiffusion/>

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, la nation Waban Aki et les communautés mohawks de Kanesatake, Akwesasne et Kahnawà:ke étaient susceptibles d'être touchées par le projet.

Compte tenu de l'implication de la communauté mohawk de Kahnawà:ke dans le projet, et dans l'objectif de rendre disponible la documentation à la population, un courriel a été envoyé le 17 septembre 2022 afin de sonder l'intérêt du conseil de bande d'ouvrir un centre de consultation au sein de leur communauté. Un autre lien fut établi le 14 octobre 2022 afin de confirmer que la communauté était bien au fait des démarches de la période d'information publique.

Concernant les communautés mohawks de Kanesatake et d'Akwesasne ainsi que la nation Waban Aki, elles ont reçu le communiqué de presse annonçant, entre autres, le début de la période d'information publique et le moment de la séance publique d'information grâce à la liste d'envoi créée dans le cadre du projet.

Les activités d'information et de communication

La séance publique d'information

Date	Mercredi 5 octobre 2022
Lieu	Salle Dupuis, Centre communautaire de Napierville 262, rue de l'Église, Napierville
BAPE : Animation	Alexandre Tanguay
BAPE : Modérateur et Modératrices	Alexandre Tanguay, Shirley Bishop et Josiane Ouellet
Initiateur du projet	Hydro-Québec
Assistance en salle	8 personnes
Assistance en ligne	25 personnes
Durée	1 h 30
Nombre de questions posées	23

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- Un premier communiqué de presse a été publié le 22 septembre 2022 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que les centres de consultation ouverts dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 5 octobre 2022, date de la séance publique d'information.
- Un deuxième communiqué de presse a été publié le 22 septembre 2022 afin de convier les membres des médias à un breffage le 27 septembre. Lors de sa présentation, le BAPE a abordé, entre autres, [sa mission](#), [ses rôles](#) et [l'implication des citoyennes et citoyens](#) lors d'une période d'information publique sur un projet. Un rappel de ce communiqué fut diffusé le matin de la tenue du breffage médias.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook*, *Twitter* et *LinkedIn* pour informer la population.

Facebook – 5688 abonnés – 4 publications et 2 diffusions

- Le BAPE a rejoint 440 personnes en moyenne par publication;
- Afin d'informer le plus grand nombre de personnes dans l'aire de projet, le BAPE a généré de la publicité pour ses 4 publications, rejoignant 76 776 personnes en moyenne par publication.

Twitter – 1244 abonnés – 3 publications

- L'organisme a rejoint 116 personnes en moyenne pour chacune de ses 3 publications.

LinkedIn – 852 abonnés – 1 publication

- L'organisme a rejoint 461 personnes avec son unique publication.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 299 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York, le BAPE a demandé à 11 municipalités et 3 MRC touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, la Ville de Candiac, les municipalités de Napierville, de Saint-Philippe, de Saint-Jacques-le-Mineur, ainsi que la MRC Jardins-de-Napierville ont partagé les informations, entre autres, sur les médias sociaux, sur leur site Web et dans leur infolettre.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque Léo-Lecavalier	550, rue St-Laurent, La Prairie
Bibliothèque de Napierville	290, rue St-Alexandre, Napierville
Hôtel de ville de Lacolle	1, rue de l'Église Sud, Lacolle

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
21 septembre 2022	Coup d'Œil de Napierville
21 septembre 2022	Le Reflet – La Prairie-Saint-Constant

Relations avec les médias

Les relations de presse

Le BAPE a tenu un breffage médias le 27 septembre 2022 à 14 h. À la suite de sa diffusion en direct, le breffage a été rendu disponible pour un visionnement en différé sur la page Facebook du BAPE et sur son site Web. Au total, ce sont 286 personnes qui l'ont consulté pendant la durée de la période d'information publique.

Des courriels ciblés ont été envoyés la veille de la séance publique d'information aux médias ayant couvert le projet de la ligne d'interconnexion Hertel-New York. Des journalistes de *La Presse Canadienne*, de *Radio-Canada*, des quotidiens de *Québecor Média*, de la *Voix de l'Est*, de *La Presse* et du quotidien *Le Devoir*, de même que ceux des hebdomadaires de la Montérégie tels que *Le Canada Français*, *Le Coup d'Œil*, *Le Reflet* et *Le Soleil de Châteauguay* ont reçu ces envois ciblés.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 5 octobre 2022, deux articles ont été publiés dans deux hebdomadaires de la Montérégie, soit le 28 septembre 2022 par *le Coup d'Œil (Saint-Jacques-le-Mineur)* et le 4 octobre 2022 par *Le Reflet (Delson)*. Ces articles ont abordé notamment la date, l'endroit et l'objectif de la séance publique d'information.

Les 23 et 30 septembre 2022, *La Presse Canadienne* a souligné la séance publique d'information comme un événement à venir dans les semaines suivantes, tout en donnant accès à la page du dossier sur le site Web du BAPE.

Alexandre Tanguay

Québec, le 4 novembre 2022

Alexandre Tanguay, conseiller en communication et chargé du dossier